

Image not found or type unknown



informations sur l'obtention de capacité de mariage

Par **amin111**, le **06/08/2011** à **17:05**

salut moi et ma fiancé on a passé l'entretien de ccm au consulat et l'agent consulaire nous a donné des questions séparées. On a différentes réponses d'une question après 15 jours mes bans publics sont affichés à la mairie de ma fiancée. Maintenant il a passé 1 mois et 20 jours est-ce que on va obtenir notre ccm et merci à vous.